



Christian Maeder
Syndic



L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a donné raison le 9 avril dernier aux Aînés pour le climat en condamnant la Suisse pour inaction climatique

C'est la première fois qu'un État se voit condamné pour inaction climatique. La CEDH trouve que la Confédération est coupable de « graves lacunes », faute d'avoir agi en temps utile et de manière appropriée et cohérente face à l'urgence de la situation. Cette décision, qui fait jurisprudence et qui s'applique dans les 46 États membres du Conseil de l'Europe, va avoir des conséquences bien au-delà de nos frontières. En effet, de plus en plus de personnes ou d'associations traînent leur gouvernement devant les tribunaux pour les tenir responsables de leurs actions.

Mais que doit donc faire la Confédération maintenant ?

Bien qu'elle dispose d'une certaine marge d'appréciation et qu'elle peut choisir les mesures à mettre en place pour atteindre ses objectifs, elle devra

notamment se doter d'une méthode de quantification des futures émissions de gaz à effet de serre et d'un système de suivi pour vérifier que ses objectifs sont bien atteints. Le Conseil fédéral devra analyser la situation, réfléchir à des



actions de politique climatique, puis proposer ensuite des mesures d'ordre législatif.

Il ne faut pas se faire trop d'illusions et penser que cet arrêt va changer du jour

au lendemain beaucoup de choses. Il faudra donc attendre un peu pour connaître les effets réels de l'arrêt historique de la CEDH sur le cadre juridique de la Suisse.

Pour Ecublens, cet arrêt nous confirme que le changement, qui est déjà engagé par la mise en place de notre plan climat, est plus que jamais indispensable et que nous devons toutes et tous redoubler d'efforts pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est bien en multipliant les actions individuelles et collectives pour une utilisation rationnelle des ressources énergétiques, que nous obtiendrons les résultats les plus probants. Nous sommes dotés d'un programme ambitieux, à nous de le suivre !

Christian Maeder, Syndic

Edito - Croissance mesurée à Ecublens

Face aux défis liés à la démographie qui augmente, aux besoins pressants des entreprises et à la pénurie de logements sur l'Ouest lausannois, Ecublens a dû réagir et aménager son territoire par une densification, mais mesurée.

Selon la loi d'aménagement du territoire (LAT), il n'y a pas de possibilités de s'étendre et il faut veiller à ne pas surexploiter les espaces naturels pour préserver l'environnement et la qualité du paysage.

Quand il est impossible de trouver des terrains à bâtir, certains quartiers se densifient en conquérant l'espace vertical, en surélevant les bâtiments, ce qui est plus facile que de s'étendre.

Cette croissance est nécessaire, mais rassurez-vous, il n'y a pas de tours en prévision sur la commune d'Ecublens.

(Voir article page 3)



Jacky Leimgruber
Conseiller communal
Président du groupe

Nader Donzel
Conseiller communal



Ecublens, Ville et Campagne, première «VilleVerte» labellisée de Suisse romande !

Denses ou résidentiels, commerciaux ou arborisés, tous les quartiers d'Ecublens sont désormais empreints d'une volonté d'arboriser et de favoriser la mobilité douce et les transports en commun. Sans surprise, un grand nombre de préavis présentés aux conseillers communaux vont dans ce sens. On peut citer par exemple la piste cyclable de la plaine du Crosset, ou l'aménagement de giratoires pour futurs bus articulés des TL.

Pour autant, de gros progrès restent à faire, en particulier pour préserver et surtout améliorer la perméabilité

La perméabilité est-ouest, souvent oubliée !

est-ouest du sud d'Ecublens. La zone des Larges Pièces, premier pool d'emploi d'Ecublens, n'est desservie par aucun transport commun la reliant directement au m1. La zone de Vallaire, dans laquelle la Fondation EPFL Innovation Park envisage de construire son nouveau centre Ecotope, n'offre aucun transport direct avec l'EPFL. Pas mieux pour la perméabilité douce; il y a deux ans, les habitants du quartier de Montaney ont dû faire appel à un cabinet d'avocats pour protéger le droit d'emprunter la seule voie piédestre reliant le chemin de l'Ormet à la route de Vallaire.

Lors de la présentation de son plan quinquennal il y a presque trois ans, La Municipalité a mentionné vouloir agir. Le groupe Ecublens Forum d'opinions libres a le privilège de comprendre plusieurs membres du Conseil Communal qui ont

un intérêt particulier à stimuler ces projets, qu'ils soient habitants ou directeurs d'entreprises sises dans cette zone. Les outils pour améliorer la perméabilité est-ouest du sud d'Ecublens ne manquent pas : démarche participative, tracé piétonnier clair avec indications, mise à jour des servitudes. Et bien sûr, l'information à la population, en particulier dans le contexte d'un changement de plan d'affectation.

Mesdames et Messieurs les Municipaux, merci de nous présenter vos plans pour relever ces défis ! Tracé piétonnier clair avec indications, mise à jour des servitudes. Et bien sûr, l'information à la population, en particulier dans le contexte d'un changement de plan d'affectation.

Nader Donzel



Photo Mystère...

Où se trouve cette partie de bas-relief ?

Réponse en page 4

Sandra Chevalley
Conseillère communale



Le fonctionnement de la commission de gestion

Actuellement, il y a trois membres d'Ecublens forum d'opinions libres, deux du PSIG, deux du PLR+ID, deux des Vert-e-s et un de l'UDC.

Les sujets traités par la COGES ces trois dernières années ont été les suivants : L'éclairage public, l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest-lausannois (AJESOL), la politique culturelle, le cycle de l'eau, le concept de Santé et Sécurité au Travail (SST), la gestion des subventions octroyées aux entreprises et aux privés lors de la pandémie de Covid-19, la gestion des déchets et l'analyse des divers labels obtenus par la commune.

Les membres de la COGES émettent également des vœux. Lors du mandat 2022-23, dix vœux ont été transmis à la Municipalité. Ils ont permis, par exemple, de faire baisser le prix de certaines boissons à Ecublens plage, d'améliorer

la gestion des produits dangereux au sein de la commune, de rappeler que les communes partenaires de l'AJESOL, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice, doivent investir dans leurs capacités d'accueil afin de ne pas péjorer les habitants d'Ecublens, d'accentuer les contrôles des deux-roues par la Police de l'Ouest afin de faire respecter les règles de circulation, etc...

En finalité, le rôle de la COGES est essentiel au sein d'une commune pour améliorer sa gestion et apporter, avec un œil extérieur, un soutien à la Municipalité et aux services communaux. Il faut voir cette commission comme un partenaire et non pas un contrôleur, là pour perturber ou sanctionner.

Sandra Chevalley et Alfonso Izzo

Les membres de la commission de gestion (COGES) sont élus chaque année par le Conseil communal. Les commissaires ont pour mission d'examiner la gestion de la Municipalité et les comptes de l'année écoulée. Ils ne doivent pas utiliser leur mandat dans le but de satisfaire un intérêt personnel ou professionnel. Tous les partis sont représentés.



Jean-Louis Radice
Municipal
Député au Grand Conseil



Croissance démographique infrastructures et densification

Au mois de décembre 2018, le canton de Vaud a franchi la barre des 800'000 habitants avec la naissance, le vingt-quatre du même mois, d'une petite fille habitant à Ecublens, et prénommée Mélodie.

Dûment célébré par le Conseil d'Etat, cet événement symbolique a marqué le quadruplement, depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, de la population vaudoise.

A fin 2023, la population résidente permanente dans le « Pays de Vaud » s'élève à 846'300 personnes et la croissance reste soutenue avec 15'500 habitants de plus qu'en 2022.

Au début du XXI^{ème} siècle, force est de constater que la population vaudoise a augmenté de près de 25 %. Cette évolution s'explique en partie par le succès économique de nos régions qui attirent naturellement des travailleurs extérieurs

et, couplé au vieillissement de la population, confirme l'amélioration régulière de notre qualité de vie.

La Suisse et notre Canton sont attractifs et la population y vit toujours plus longtemps !

Plus de monde implique toujours plus de besoins, particulièrement en termes de logement et d'infrastructures à adapter pour répondre à la croissance démographique.

Si les Autorités ont la responsabilité de faire évoluer leurs politiques publiques pour répondre qualitativement à cette évolution, elles ne sont pas en mesure de le faire sans la compréhension et la collaboration de toutes les parties concernées, soit, les habitants, les développeurs actifs dans le secteur immobilier, les propriétaires fonciers, etc . . .

Pour conclure, nous devons bien reconnaître que les grandes orientations de l'aménagement du territoire (lutte contre le mitage du territoire, densification des centres, amélioration de la desserte ferroviaire ou autoroutière, etc ...) sont prises au niveau fédéral et cantonal. Toutefois, et dans la marge de manœuvre dont elle dispose, la commune a la responsabilité de définir des règles de qualité qui doivent permettre, à l'avenir, de développer et de préserver le territoire qui nous est cher et que nous partageons au quotidien.

Jean-Louis Radice

Micro trottoir

Que pensez-vous du bâtiment de la place des sports du Croset ?



Graziano Zignale
habitant du
Tir-Fédéral

J'ai le plaisir de pouvoir aider au bon fonctionnement de la buvette de cette place des sports. C'est un magnifique bâtiment, très esthétique et bien équipé. Les visiteurs et accompagnants d'autres clubs sont toujours surpris par la qualité et la beauté de ces installations, surtout la buvette avec sa grande terrasse abritée.



Patrizia D'Errico
habitante du
chemin du Stand

J'adore cet endroit. Comme enfant d'Ecublens, j'ai pu suivre l'évolution des installations sportives du Croset, des terrains de sports, mais aussi du bâtiment des vestiaires et de la buvette. Cette structure est élégante et très moderne, sa terrasse avec vue sur les terrains de jeu est très agréable.



Jacky Corthésy
habitant du
chemin du Veilloud

Je n'ai qu'un mot, magnifique ! Ce nouveau bâtiment va certainement faire des « jaloux » au sein des autres clubs de foot vaudois. Les vestiaires sont simples, mais spacieux, et le local buvette, avec sa magnifique terrasse, est très chaleureux grâce à l'utilisation du bois qui me rappelle un peu l'ancienne buvette. Bravo à la Commune pour cette belle construction.

Réponse à la photo mystère

Bas-relief Home Clair-Soleil

La photo-mystère représente une partie d'une œuvre d'art offerte à l'occasion de la construction en 1968 de la maison de retraite du Home Clair-Soleil à la Route de la Pierre.

Ce bas-relief en bronze est visible sur la façade nord du bâtiment, près de l'entrée principale.

Cette plaque a été réalisée par Edouard Marcel Sandoz, sculpteur et peintre suisse, fils du fondateur de la firme pharmaceutique Sandoz, aujourd'hui Novartis.



Adhérez à Ecublens forum d'opinions fibres !

La politique menée par notre parti vous plait ? Nous accueillons volontiers de nouveaux membres en vue des prochaines **élections communales de 2026**.

Je désire recevoir plus de renseignements sur votre parti.

Nom: Prénom:

Rue:

NPA: Ville:

Signature:

A retourner à: Jacky Leimgruber, Chemin Rosemont 7, Ecublens ou sur comite@forumecublens.ch